



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17029178

Déposé / Reçu le

10 OCT 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0884.615.353

Dénomination(en entier) : **L.C.M-A**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Square du Bois 541 à 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Mandat gratuit

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2/01/2017 :

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social du Square du Bois 541 - 1050 Bruxelles à Avenue Louise 541, Résidence Ascot boîte 1-1050 Bruxelles. Et ce, avec effet rétroactif au 2 septembre 2016.

Elle décide, également à l'unanimité, que le mandat de gérant de Monsieur César Hulin sera exercé à titre gratuit à partir du 1^{er} janvier 2017 pour une durée indéterminée.

César HULIN,

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature